

Montréal, le 29 novembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Franklin S. Gertler
Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE)
507, Place d'Armes, bureau 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

M^e Stéphan Chripounoff
Transition Énergétique Québec (TEQ)
Langlois avocats
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal H4Z 1A2

**OBJET : TEQ – Demande relative au plan directeur de Transition
 énergétique Québec
 Dossier Régie de l'énergie : R-4043-2018**

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la [lettre](#) du ROEE du 23 novembre 2018, lui demandant d'accueillir le dépôt de sa [deuxième demande de renseignements](#) (DDR) à TEQ dans le cadre de l'aspect 1 du dossier R-4043-2018. La Régie a également pris connaissance de la [réplique](#) de TEQ à ce sujet, reçue le 28 novembre 2018.

Bien que le calendrier de l'aspect 1, fixé par la Régie le 3 août 2018, prévoyait le dépôt d'une seule DDR en date du 23 août 2018, le ROEE soumet que des faits nouveaux, pouvant influencer la préparation de la preuve des intervenants et la décision de la Régie, sont apparus dans un [article du journal *La Presse*](#) du 16 novembre 2018. Cet article fait notamment état de l'existence d'un rapport du Conseil du Fond vert au ministre de l'Environnement, paru en août 2018.

La Régie constate que ce rapport dont fait état le ROEE ne constitue pas un fait nouveau, puisqu'il date du mois d'août 2018 et a déjà fait l'objet d'un article du journal *Le Devoir*. Cet article a été déposé au présent dossier, lors de l'audience du 21 septembre 2018 (pièce [C-OC-0010](#)). L'article parue dans *Le Devoir* fait état d'un rapport *préliminaire* devant faire l'objet d'une consultation.

Dans ce contexte, la Régie ne juge pas pertinent d'accueillir la deuxième DDR du ROEE destinée à TEQ.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.